

Carrières féminines : la femme photographe : [1ère partie]

Autor(en): **Boissonnas, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 120

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ces deux remèdes, le deuxième surtout, sont réclamés à grands cris par ces féministes qui, prétend-on, « prennent volontiers leur parti de la dissolution de la famille. » Pas un qui sache l'énorme et décevant travail accompli par nos sociétés féministes suisses, pour obtenir quelques maigres avantages dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie, et, tout récemment... le rejet, par les Chambres fédérales de la Convention de Washington instituant l'assurance maternelle. Encore moins se doutent-ils que précisément ce que ces féministes dénaturées ont réclamé et obtenu en premier lieu dans les pays où elles votent, c'est l'assurance maternelle !

Epouses et mères, si ce n'est pas la nécessité de gagner votre pain qui vous pousse hors de chez vous, ce sera peut-être votre penchant à la philanthropie. Pourquoi non ? Vous pouvez vous occuper d'œuvres de relèvement, de la lutte contre l'alcoolisme et la prostitution, Messieurs les Zofingiens n'y voient point d'inconvénient. Vous pouvez vous enhardir jusqu'à vous mêler des affaires de l'Eglise, de l'école, et même des tribunaux pour enfants.

Mais jusqu'ici, et pas plus loin. N'oubliez pas que « le Code civil suisse donne à la femme tous les droits auxquels elle peut prétendre. » Ce que ces Messieurs semblent, eux, oublier, c'est à quel prix nous l'avons eu, ce beau Code : 26 pétitions (sans compter celles qu'on oublie) en l'espace de 23 ans, représentant chacune 60.000, — 100.000, — 260.000 femmes. Travail lassant, souvent illusoire, gaspillage de forces, qu'il faut recommencer pour le Code pénal. Décidément, le bulletin de vote serait plus simple. Mais ces Messieurs nous le refusent avec ensemble. Ils sont blasés sur la valeur sociale des droits politiques. Pourtant, l'un d'entre-eux suggère l'idée de procéder, avant chaque votation, à une consultation des femmes ; si 50.000 d'entre elles demandent à voter, les femmes voteront. Sinon, non. Le seul et unique qui nous concède les droits politiques le fait parce qu'il a en vue l'intérêt de l'espèce, le bonheur de la majorité, et non parce que cela correspond « aux principes de justice, au droit ou au devoir..., arguments faciles et peu convaincants. »

Les principes de justice, le droit, le devoir : arguments faciles et peu convaincants ! Voilà où en sont nos étudiants. Et ceci : « L'utopie n'a pas sa place dans un travail central de Zofingue. » Ils ne sont pas idéalistes, les Zofingiens d'aujourd'hui, et ils s'en vantent !

S'ils sont très étroits au point de vue de nos droits politiques, ils sont plus libéraux en ce qui concerne l'instruction féminine. Sauf une ou deux exceptions, que l'on sent un peu honteuses d'elles-mêmes, tous la veulent large, et reconnaissent les aptitudes féminines aux professions libérales. « Que toutes les carrières soient ouvertes aux femmes, et que toute femme soit préparée à une carrière ; qu'on ne voie plus de ces jeunes filles dont la vie est littéralement gâchée parce qu'elles n'ont pas trouvé de mari. » — « Dieu soit loué ! les temps sont passés où la femme... n'osait s'intéresser qu'à son livre de cuisine et à sa corbeille de raccommodages. » Diverses questions actuelles : instruction mixte, service civique, sont examinées aussi.

Ce point du sujet a été traité avec plus de verve et de bon sens que les autres. C'est qu'il est plus familier, qu'il sort de la théorie. Le sachant ou non, en parlant de l'éducation de la jeune fille, nos étudiants exquissent la figure de celle qu'ils souhaitent pour leur femme de demain. « Dieu soit loué ! » disons-nous aussi. Pour eux l'oise blanche, la Gretchen équivoque, ont fait leur temps. Ils ne la chantent plus, le verre à la main, comme un des accessoires de leur « Burschenherrlichkeit », à peu près au même

titre que leur pipe ou leur chope. Nous préférons assurément les voir se demander gravement « quelles sont les conditions sociales nécessaires à la femme... etc. » Nous rendons hommage à leur bonnes dispositions et à leur sérieux. Mais nous trouvons leur gravité et leur assurance un peu excessives. Ils commettent une lourde faute de méthode, en parlant de nous à tort et à travers, sans nous connaître : « Les féministes prennent volontiers leur parti de la dissolution de la famille... C'est ce dévouement admirable que les féministes se plaisent à qualifier de vie d'esclavage » — les féministes ceci, les féministes cela... Où dont ont-ils pris ces idées-là ? Les féministes ne se dévouent pas ? Anna Shaw, Josephine Butler, tant d'autres moins lointaines, ne figurent pas, il est vrai, au programme des universités. Quand nos étudiants les rencontreront, nous ne doutons pas qu'ils les salueront bien bas. Nous ne leur faisons pas grief de ne pas les connaître, et d'ignorer quelques autres choses de la vie ; mais ne pourraient-ils pas aborder un tel problème avec un peu plus de défiance d'eux-mêmes, en se rendant compte que ni à leur âge, ni même plus tard, ils ne le résoudreont tout seuls ? Ils ont la conviction trop ferme et bien masculine qu'ils sont le sexe élu pour faire la loi à l'autre. Nous les louons de se demander « quelles sont les conditions sociales nécessaires à la femme pour l'accomplissement de sa mission morale dans la famille. » Mais qu'ils nous laissent arranger cela un peu à notre idée.

Et qu'ils nous donnent, pour cela, le droit de vote, puisqu'ils l'ont ou qu'ils vont l'avoir.

Emma PORRET.

Carrières féminines

La femme photographe

Larousse nous dit : « *Photographie* : Art de fixer sur une plaque impressionnable à la lumière des images obtenues à l'aide d'une chambre noire. »

Cette définition ne s'applique en somme qu'à la première partie du travail photographique. Cette première partie comprend deux opérations distinctes : l'exposition de la plaque à la lumière blanche et sa révélation à la lumière rouge du laboratoire. En second lieu vient la retouche du cliché obtenu ou retouche négative, puis l'obtention de l'épreuve sur papier, et enfin la retouche de cette épreuve ou retouche positive.

La chambre noire dont parle Larousse n'est pas autre chose que l'appareil photographique, se composant d'une boîte extensible grâce à un soufflet et pourvue à l'avant d'un système de lentilles nommé objectif, qui projette sur un verre dépoli, placé à l'arrière de la boîte, l'image des objets situés dans le champ qu'il embrasse.

La plaque, après avoir été exposée dans la chambre noire à la lumière reçue de l'objectif, est portée dans le laboratoire éclairé par une lampe rouge, qui n'a pas d'action sur la plaque. Là on développe la plaque, c'est-à-dire qu'on la plonge dans un liquide nommé *révélateur*, qui a la propriété de faire apparaître l'image que montrait tout à l'heure le verre dépoli de la chambre noire ; seulement c'est une image renversée qui vous montrera par exemple la neige noire, un nègre blanc, ou le ciel de midi sombre comme la nuit. La plaque sera ensuite fixée, c'est-à-dire que le bromure d'argent qui n'aura pas reçu l'action de la lumière, autrement dit les ombres de l'image, sera dissous dans un bain d'hyposulfite de soude, et il ne restera sur la plaque que les lumières représentées par des opacités plus ou moins fortes suivant l'intensité de lumière reçue, tandis que les ombres seront transparentes. Nous aurons ainsi obtenu un *cliché* ou *négatif*, qui au sortir du fixage sera lavé, puis séché.

Du négatif dépend toute la réussite des épreuves ou *tirage*. Il s'agit donc de l'améliorer le plus possible. Des procédés chimiques permettent de rendre cette image négative plus douce ou plus heurtée, si le développement n'a pas été bien conduit. Ensuite le négatif sera confié aux mains du retoucheur, qui aura pour tâche d'en corriger les

défauts au point de vue esthétique à l'aide de la mine de plomb, du pinceau ou du grattoir.

Autrefois la retouche était chose relativement facile, car, en ce qui concerne le portrait, elle ne consistait qu'à recouvrir les figures d'un maquillage plat et uniforme; on obtenait ainsi des photographies banales dont toute personnalité était exclue. Aujourd'hui, des progrès ont été réalisés, la retouche doit être plus intelligente et respecter le caractère des visages. S'il est permis de flatter, il est défendu d'altérer la ressemblance de ses clients; le retoucheur pourra supprimer une mèche disgracieuse, atténuer une ride, affiner la taille, et s'il se sent très maître de son crayon, peut-être se risquera-t-il encore à donner plus de vie au regard ou à accentuer une ou deux lumières. Un paysage, également, pourra être traité de la même façon sur le cliché, pour lui donner plus d'effet, dans le ciel ou ailleurs. Mais attention à ne pas dépasser les limites permises! et souvenons-nous que le mieux est l'ennemi du bien; sinon notre portrait de tout à l'heure risquerait bien de perdre toute ressemblance, et l'effet que nous voulions donner à notre paysage sera exagéré et plus du tout en harmonie avec le sujet. La retouche est donc une affaire de coup d'œil, de goût et de doigté, jointe à une habileté technique indispensable.

Après la retouche: le tirage; le négatif qui, jusqu'à présent, était un but à atteindre, devient alors un moyen par lequel nous arrivons au but véritable que nous poursuivons: l'épreuve photographique.

Un papier sensible à la lumière sera impressionné dans un châssis-presse en faisant passer la lumière à travers le négatif; il est facile de comprendre que la lumière passera plus facilement à travers les parties transparentes du cliché qu'à travers les opacités; de sorte que du monde renversé où nous vivions avec le négatif, nous repasserons dans celui où la neige est blanche et les nègres noirs.

Différents procédés s'offrent pour le tirage des épreuves. Celles-ci, une fois sèches, sont calibrées et collées, si on le désire, sur un support; puis elles passent chez le retoucheur qui constate alors le travail qu'il avait fait sur le cliché. Remarquons en passant que plus la retouche négative aura été faite avec soin, moins le retoucheur aura de travail à faire sur les copies positives plus ou moins nombreuses que le client aura commandées.

Nous voilà arrivés à la dernière étape de notre voyage dans la maison du photographe. On aura pu constater la grande variété de travaux qui coexistent dans cette maison, et si l'on songe que, en plus de ces divers départements, il faut encore ajouter des personnes qualifiées pour recevoir et conseiller les clients, pour tenir la caisse, pour des travaux de bureau, de numérotage et de classement des clichés, de collage, d'expédition, etc., on comprendra que la photographie est une des branches qui offrent un grand choix aux femmes pour y développer leurs aptitudes, si variées soient-elles; et j'oublie encore une fonction que seuls le cœur et l'intelligence d'une femme sauront remplir comme il le faut: je veux parler de la demoiselle qui amuse les enfants! C'est que cela n'est pas si facile qu'on le croit en général; cela demande beaucoup de savoir-faire, de coup d'œil, de prévoyance et surtout de patience pour apprivoiser et captiver les bébés effarouchés, ou les fillettes étonnées par toutes les nouveautés qu'elles découvrent autour d'elles. Il faut avoir beaucoup de psychologie et souvent user de ruse pour provoquer le geste, l'expression, le sourire que l'opérateur posté à côté de sa chambre noire est prêt à fixer sur la plaque. Donc, je le répète, la photographie est un métier des plus variés, non seulement par les différents travaux et procédés qu'elle comporte, mais aussi par le fait qu'aujourd'hui chacun a besoin du photographe, soit pour garder l'image fidèle de visages aimés ou de sites appelés à disparaître, ou pour fixer de façon durable le souvenir d'un événement, d'une fête, etc... L'homme de science en a besoin constamment, le juriste également, le journaliste encore plus, l'éditeur, l'archéologue ne sauraient s'en passer; le peintre lui-même, après l'avoir tant décriée, déclare la photographie indispensable. Et nul ne saurait dire l'avenir réservé à cette nouvelle muse: la photographie des couleurs va sûrement se perfectionner, ce qui lui ouvrira un nouvel avenir; et le cinéma, ce fils de la photographie, qui sait toutes les surprises qu'il nous réserve?

Je crois donc l'avoir montré: il y a du travail presque pour chacun dans notre branche.

Si l'on ne désire pas ou ne peut pas être à la tête d'une maison de photographie, on pourra toujours chercher un emploi spécial dans cette maison. — Avez-vous le crayon facile et le coup d'œil artistique? si oui, la retouche est votre affaire. Avez-vous plutôt l'esprit d'exactitude et de science? cherchez plutôt un emploi dans la photo-

graphie dite industrielle; vous aurez alors des documents à photographier. Le maniement de la chambre noire, la mise en plaque, le développement des différents papiers au bromure, à l'albumine, au charbon, etc., bref, tout ce qui rentre dans la technique du métier sera de votre ressort. Vous aurez alors des méthodes à étudier, vous devrez par exemple estimer les temps de pose, c'est-à-dire décider combien de temps la plaque sensible devra rester exposée à la lumière dans la chambre noire, etc. — Ou bien, d'autres travaux exigeant moins de connaissances spéciales vous appellent: le collage des épreuves, qui demande du goût pour associer les teintes; l'enregistrement et le classement des clichés, la tenue des livres et de la caisse, qui demandent l'esprit d'ordre et de précision; le repiquage des épreuves, qui réclame une main légère et un œil exercé. Et si rien de tout cela ne vous tente, peut-être serez-vous heureuses de remplir le rôle de demoiselle de réception, car c'est là alors que vous pourrez faire valoir vos qualités de grâce, d'amabilité et de savoir-faire!

(A suivre.)

EDMOND BOISSONNAS.

De-ci, De-là...

L'Union suisse des Institutrices (Schw. Lehrerinnenverein) a l'heureuse idée d'ouvrir un concours sur le sujet suivant:

« Figures de femmes suisses. »

Le but de ce concours est de réunir les éléments d'un manuel d'histoire où puissent puiser maîtres et maîtresses d'école, afin de donner une place dans leur enseignement à la participation de la femme à notre vie nationale. Le côté scientifique (exactitude des renseignements, indication des sources, etc.) doit donc être observé, ce qui n'exclut pas l'attrait de la forme ni l'animation du récit. Il est loisible de choisir des figures individuelles ou des collectivités féminines (par exemple des nonnes dans un couvent, etc.).

Aucune restriction de qualité professionnelle, d'âge ni de langue n'est mise à la participation de ce concours. Les manuscrits (si possibles copiés à la machine) doivent être remis avant le 1^{er} janvier 1922 à M^{lle} R. Gottisheim, Missionstrasse, 57, Bâle. Ils doivent être accompagnés d'une enveloppe fermée contenant le nom du concurrent. Il est prévu, un premier prix de 150 fr., un deuxième prix de 100 fr. et cinq troisièmes prix de 50 fr. chacun, mais le jury est laissé libre de répartir autrement, si les circonstances le demandent, la somme globale de 500 fr. qui lui est allouée. Le jury est composé du Comité Central de l'Union des Institutrices, auquel seront adjointes quelques personnalités spécialistes de ces questions.

Nous félicitons chaudement le «Lehrerinnenverein» de sa très heureuse initiative. De plus en plus, nous devons tendre à faire place, dans l'étude de l'histoire, aux éléments de civilisation et de paix, trop négligés jusqu'à maintenant pour l'élément guerrier et conquérant. Et la place des femmes doit être mise dans ce domaine bien en lumière.

* * *

La Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, dont le programme est, comme son nom l'indique, le féminisme et le pacifisme, a manifesté beaucoup d'activité cet hiver. Citons notamment la préparation du Congrès international qui aura lieu à Vienne du 10 au 16 juillet, sous la présidence de Jane Addams, la féministe pacifiste connue dans les deux mondes. Le programme du Congrès comprend des sujets purement pacifistes: éducation, relations internationales, le rôle des femmes dans l'internationalisme, le refus des femmes de participer à la guerre, etc., et des sujets politiques, tels que la révision des traités de paix, la protection des minorités, la liberté de commerce, etc.

Ce Congrès sera suivi par un cours de vacances qui se tiendra du 1^{er} au 15 août à Salzbourg, et dont le but est essentiellement l'éducation internationale, envisagée du point de vue psychologique, politique et historique. Des cours de littérature, anglaise, française et allemande, ainsi que des cours de musique et de critique artistique, complètent ce programme. La Section suisse de la Ligue attire l'attention de celles qui, dans notre pays, voudraient suivre ce cours, sur le fait que le taux du change permettra de vivre à Salzbourg pour 60 à 75 francs par semaine! (S'adresser pour tout renseignement à la secrétaire suisse, M^{lle} Grob, Feldeggstrasse, 41, Zurich, 8.)

* * *